

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Juin 2026

Présents : Hervé Baro, , William Anstett, Sylvie Séguy, Hélène SAUNIERE.
Procurations : Gérard Ferrand à Hélène SAUNIERE, Blandine Olive à Sylvie Séguy et Kattalin FORTUNE à Hervé Baro.

I – Adhésion PASS Patrimoine

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la fondation du patrimoine propose de rendre la découverte du patrimoine plus simple et plus accessible pour le grand public. Elle lance une nouvelle initiative nationale , le Pass Patrimoine : une carte d'accès illimitée aux 500 sites du patrimoine qu'elle compte regrouper . La proposition est faite à Termes de rejoindre les sites qui constitueront l'offre du Pass.

Le Pass fera l'objet d'un abonnement mensuel payant pour les visiteurs , avec ensuite l'accès gratuit aux monuments . Aucune participation financière préalable n'est demandée aux sites . En revanche, la fondation du patrimoine remboursera à ceux-ci 80 % du billet d'entrée plein tarif (soit le prix du tarif groupe).

La création du Pass sera annoncé prochainement mais sa mise en œuvre interviendra en janvier 2027 .

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à cette initiative et de signer la convention Pass Patrimoine.

Vote : Accord à l'unanimité

II – Projet RE-Connexion-S Pays Cathare

Monsieur le Maire informe que le Département organise une création culturelle pour l'ensemble de 8 forteresses royales du Languedoc . Il s'agit d'un projet intitulé « Les ambassadeurs du ciel » , qui se déroulera sur les sites dès l'automne 2026 avec une restitution à l'été 2027 . Les communes n'auront pas de participation financière à engager , mais elles devront accueillir les artistes .

Un appel à projet pour le choix d'artistes ou de groupes d'artistes vient d'être lancé. Il est proposé d'inscrire la commune dans ce projet et de désigner un élu référent pour participer au jury de sélection des artistes ainsi qu'à l'accueil de ceux-ci sur le terrain. Mme Sylvie SEGUY et Mme Blandine OLIVE sont désignée pour représenter la commune pour ce projet.

Vote : Accord à l'unanimité

III – Village Fleuri

Le 16 juillet, le jury régional des Villes et Villages fleuris visitera le village pour le renouvellement du label 2 fleurs qu'elle possède depuis 2018 .

Sylvie Séguy présente le dossier qui a été déposé pour 2026 et fait part des évolutions du label prenant désormais en compte « la qualité de vie et le bien-être durable ».

Elle informe qu'une douzaine de personnes bénévoles sont toujours investis dans le fleurissement du village, qu'il soit public ou privé.

Elle souhaite que le nouveau conseil municipal réaffirme son intérêt pour la poursuite de l'engagement de la commune dans ce label qui est porté depuis de nombreuses années.

Vote : Accord à l'unanimité

IV – Seuil de Termes

Le service juridique de la DDTM a confirmé que la commune ne peut pas créer d'ASL car le béal est un bien public .

La solution qui a été trouvée est que la commune dépose en son nom une demande de prélèvement d'eau pour le béal auprès de la DDTM , à raison de 1 500 m³ par an (estimation faite par rapport aux surfaces réellement cultivées et aux ratios estimés pour le maraîchage).

La commune sera donc bénéficiaire et responsable de ce prélèvement qui permettra aux usagers de profiter de cet usage de l'eau.

Le dossier va être étudié par la DDTM.

V – Désignation du correspondant Défense

Ce sujet est reporté à un prochain conseil.

VI – Commission communale des impôts

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu à chaque renouvellement de conseil municipal de mettre à jours la liste des membres qui siègeront à la commission communale des impôts directs.

Cette commission statue chaque année sur les modifications parcellaires et d'habitat sur les propositions qui nous sont envoyés en fin d'année par le service des impôts en lien avec la DDTM.

Une liste de 24 noms sera adressée aux services des impôts qui n'en retiendront que 12.

VII – Désignation d'un référent santé environnement à l'ARS

Mme Kattalin FORTUNE s'est portée volontaire pour être référente.

Vote : Accord à l'unanimité

VIII – Devis maison Gueris

Arthur Neveu a établi un 1^{er} devis pour la mise en sécurité de la bâtisse Gueris d'un montant de 8 980.00 €.

Monsieur le Maire lui a demandé d'en faire un nouveau qui porte sur la destruction des 2 premiers rangs de pierres et leur reconstruction ainsi que le remplacement du linteau de la porte.

Montant du nouveau devis : 7 780.00 €

Vote : Accord à l'unanimité

IX – Rencontre du Conseil Municipal avec l'ADHCo

William Anstett et Hélène Saunière se sont portés volontaires pour représenter la commune lors de l'une des réunions organisées par l'ADHCO en juin.

X – ONF

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que L'ONF propose la mise en œuvre de la réforme de la facturation électronique en forêts publiques à compter du 1^{er} septembre 2026. Il fait part des modalités de facturation. La commune décide de donner mandat à l'ONF pour émettre et déposer les factures sur chorus pro en son nom et pour son compte.

Vote : Accord à l'unanimité

XI – Questions diverses

* Débroussaillage du château : un premier passage sera effectué entre le 10 et le 12 juin par l'employé communal , puis le débroussaillage total sera effectué par Arthur Neveu à partir du 17 juin.

* Présentation de panneau pocket :

Il est suggéré d'utiliser le système de panneau pocket pour les informations urgentes concernant le village (alerte météo, nettoyage bassin, fermeture d'un accès...) Les élus chargées de la communication étudieront cette proposition.

*Demandes de travaux d'entretien : débroussaillage des 2 sentiers autour des potagers ainsi que le tour du « Rébiadou »

* Accueil du château : discussion autour de l'argumentaire de l'architecte concernant la mise en place d'un cloisonnement vertical en verre plutôt que la création d'un plancher verre entre le RDC et le 1^{er} étage de l'accueil .

* Coupes de bois en affouage à Serre-Lairière : proposition de l'ONF de créer de nouvelles coupes .

Avant de répondre, l'envoi de la proposition sera faites aux habitants pour estimer le nombre de personnes intéressées.